

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, merci aux membres de l'association AMUTC de donner aux candidats la possibilité de s'exprimer sur le sujet des transports publics.

Ce sujet, en lui-même, permet de traiter de nombreuses questions. Pour respecter le cadre d'intervention que vous avez proposé, je me limiterai à en aborder que quelques-unes, qui nous semblent essentielles.

Les revendications de l'association pour le prolongement des lignes de métro et le renforcement des lignes de bus sont, en effet, très légitimes.

Depuis longtemps, les habitants du Haut-Montreuil subissent une double peine : celle d'habiter dans une zone mal desservie par les transports en commun et celle d'être taxés très lourdement par le passage en zone 3.

Le POI dont je suis la candidate pour le canton de Montreuil-Ouest, appuiera toutes les demandes allant vers une plus grande desserte du Haut-Montreuil et le retour en zone 2. Nous nous prononçons également pour le prolongement des lignes de métro vers l'hôpital intercommunal et Romainville comme le propose votre association.

Cela dit, comment ne pas évoquer les menaces qui pèsent sur le statut de régie publique de la RATP, du STIF, qui, pour répondre aux diktats de l'Union européenne de concurrence libre et non faussée, sont directement menacés de privatisation ? Défendre les transports aujourd'hui, c'est défendre le monopole de la RATP et de la SNCF comme service public, c'est exiger la rupture avec l'Union Européenne et ses directives ferroviaires de privatisation. Par ailleurs, il ne faut pas oublier la mise en place des pôles de compétitivité, qui priveraient les communes de leurs prérogatives, notamment en matière d'urbanisme dans les périmètres autour des gares.

Mais aujourd'hui, il y a un problème qui concerne toute la Seine Saint-Denis : la décision prise par le Conseil général PS/PC en 2010 de supprimer les subventions aux cartes Imagine'R pour les jeunes et Améthyste pour les personnes retraitées et handicapées. Le POI qui mobilise depuis plusieurs mois pour le rétablissement de ces subventions – plus de 4000 signatures à ce jour – a recueilli des témoignages d'habitants. Voici ce que dit l'une d'elle, habitante de Montreuil : *« Je renonce à prendre une carte Imagine'R pour ma fille. Je n'ai pas les moyens de payer ».*

58 000 jeunes, 53 000 retraités et personnes handicapées sont ainsi privés de ce droit. Comment évoquer les améliorations nécessaires du transport public sans insister sur le droit que doivent avoir ces jeunes à utiliser ces transports ?

Pour nous qui sommes candidats à représenter les intérêts de la population, nous ne pouvons contourner ces réalités ; c'est pourquoi, dans l'immédiat, je propose aux candidats se positionnant pour la défense des intérêts de la classe ouvrière de s'adresser ensemble à Mr Bartolone par lettre ouverte, pour lui demander de rétablir tout de suite toutes les subventions supprimées notamment celles attribuées aux cartes de transport Imagine'R et Améthyste.

Je propose à M. Bedreddine, M. Martinez, Mme Attia, Mme Pilon et Mr Alliaume que nous nous engageons ensemble, dès aujourd'hui et publiquement, dans le cas où l'un de nous serait élu, pour déposer dès la fin mars 2011 un projet de résolution qui rétablirait ces subventions. Texte que je souhaiterais également soumettre à la signature des membres et des responsables de l'association.

Merci de votre attention.

Le 1^{er} mars 2011
Marie Claude Eraso
Candidate aux élections cantonales de mars 2011
Patrice Faucheux, remplaçant
Pour le Parti Ouvrier Indépendant
« pour le Socialisme, la République et la Démocratie »